

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale, de la
jeunesse et de la vie associative

ARRÊTÉ du 20 JUIN 2011

modifiant l'arrêté du 18 novembre 2009
portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative,

Vu l'arrêté du 18 novembre 2009 modifié portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'éducation nationale ;

ARRETE :

L'arrêté du 18 novembre 2009 susvisé est modifié comme suit :

- I. Jean MARIMBERT, secrétaire général, est nommé représentant titulaire en remplacement de Pierre-Yves DUWOYE.
- II. Marie REYNIER, rectrice de l'académie d'Orléans-Tours, est nommée représentante titulaire en remplacement de Paul CANIONI.
- III. Alexandre STEYER, recteur de l'académie de Rennes, est nommé représentante titulaire en remplacement d'Alain MIOSSEC.
- IV. Geneviève HICKEL, sous-directrice de la gestion des ressources humaines pour l'administration centrale, au service de l'action administrative et de la modernisation, est nommée représentante suppléante en remplacement de Martine RAMOND.

Fait le 20 JUIN 2011

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de
la vie associative et par délégation,
Pour le secrétaire général,
La directrice générale des ressources humaines



Josette THEOPHILE